

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brest, le 23 mars 2020

Bibus adapte son offre de transport pour les travailleurs dont l'activité est indispensable pendant cette période de crise et rappelle les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 sur son réseau.

Une offre renforcée pour le personnel soignant et le personnel de l'agroalimentaire

Conscients des difficultés qu'ont pu rencontrer certains publics (personnel soignant, personnel de l'industrie agroalimentaire, etc.) pour se rendre sur leur lieu de travail, Bibus a consulté les hôpitaux et les Ehpad de la ville sur leurs déplacements et leurs horaires de début et fin de service.

Afin de répondre au mieux à leurs besoins, Bibus renforce son offre de transports de début et fin de journée à compter du mardi 24 mars.

L'amplitude horaire sera de 6h à 22h, avec une fréquence de :

- 30 minutes sur le tramway et la ligne 1 Fort Montbary – Hôpital Cavale
- 45 minutes sur la ligne 3 Océanopolis – Lambézellec
- 60 minutes sur toutes les autres lignes.

Un service de transports à la demande sera également mis en place entre 22h et minuit sur la ligne 1 desservant notamment la Cavale Blanche et l'Hôpital Morvan. Il est disponible sur réservation la veille du déplacement souhaité au 02 98 34 42 22 (centrale de réservation ouverte de 7h30 à 19h).

La fréquence de la ligne aéroport (ligne 40) sera revue en cohérence avec les vols assurés par l'aéroport Brest Bretagne et les besoins des salariés des zones de Prat Pip et Saint-Thudon.

Pour connaître le détail des horaires, Bibus invite ses voyageurs à se rendre sur le site web bibus.fr ou l'application mobile.

Les voyageurs peuvent également :

- consulter l'information trafic en temps réel sur Twitter, bibus.fr ou l'application mobile ;
- poser leurs questions via Facebook Messenger ou en message privé sur Twitter ;
- contacter un conseiller mobilité au 02 98 80 30 30 (disponible de 7h30 à 19h).

Bibus rappelle les consignes de déplacement

Bibus rappelle à tous ses voyageurs qu'ils doivent limiter leurs déplacements au strict nécessaire. Les clients doivent être munis d'une attestation de déplacement professionnel ou d'une attestation de déplacement dérogatoire lors de chacun de leurs déplacements. Les autres déplacements sont interdits.

En station et à bord des véhicules, il est impératif de respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres passagers et de respecter les gestes « barrière ».

Des modifications du service depuis le début de la crise

Pour rappel, depuis le 16 mars, Bibus a adapté son service en prenant les décisions suivantes :

- La fermeture de la boutique Bibus, lieu recevant du public considéré comme « non indispensable à la vie du pays » ;
- L'arrêt complet du téléphérique depuis le 17 mars
- La réduction du service à partir du 18 mars en cohérence avec les annonces gouvernementales concernant la fermeture des commerces non indispensables. Le service a été réduit comme suit : les horaires du dimanche ont été appliqués et la fin du service fixée à 21h.
- Le déploiement d'un service spécial, à partir du 19 mars, pour permettre au personnel des serres de Plougastel de se rendre sur leur lieu de travail ainsi qu'un service de transport à la demande pour le personnel des Ehpad à partir du 20 mars ;
- Le maintien du service de navettes permettant aux personnes de se rendre aux marchés (Pour rappel : mardi matin à Saint-Marc, jeudi matin à Plougastel, vendredi matin à Lambézellec, samedi matin aux Quatre-Moulins).

Ces modifications sont susceptibles d'évoluer selon les annonces faites par les autorités gouvernementales et en lien avec les décisions de Brest métropole. Bibus reste à la disposition des pouvoirs publics pour contribuer à la mise en œuvre de toutes nouvelles mesures qu'ils jugeront nécessaires.

Des mesures sanitaires en place

Pour rappel, depuis le début de la crise, Bibus est mobilisé pour rappeler les mesures de prévention à tous, partout sur le réseau, avec notamment :

- La suspension de la vente de titres à bord depuis le 14 mars ;
- La mise en place de la montée et la descente des passagers uniquement par les portes du milieu ou arrière depuis le 15 mars ;
- Dorénavant, les portes du tramway s'ouvrent en automatique à chaque arrêt pour éviter tout contact avec les portes.
- Les messages de prévention des autorités sanitaires sont relayés sur le réseau Bibus avec notamment la nécessité de respecter les gestes « barrière » et la distance minimale d'un mètre entre deux personnes est rappelée sur les écrans présents dans les bus et les rames. Des annonces sonores précisant les règles de déplacement et les amendes encourues sont également diffusées.

Les conducteurs sont dotés de gel hydroalcoolique et de lingettes d'alcool pour nettoyer leur poste de conduite, ainsi que d'un kit pour prendre en charge un voyageur potentiellement malade (gants, masque, notice d'utilisation). Depuis le 18 mars, les bus, les rames de tramway et les appareils distributeurs de titres de transport sont désinfectés quotidiennement.



Dans ce contexte de crise sanitaire inédit, Bibus veille en premier lieu à la sécurité de ses voyageurs et de ses salariés.

CONTACT

Géraldine TALEC

Directrice Marketing

M : 06 37 53 00 16

Mail : geraldine.talec@ratpdev.com
